



RAPPORT ANNUEL

SYNTHÈSE

2023



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20241205-2024-12-05-15-DE
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Organiser Décider



Au-delà de sa mission de service public pour l'organisation et le contrôle de l'acheminement de l'énergie en Île-de-France, le Sigeif accompagne ses collectivités adhérentes pour atteindre leurs objectifs d'efficacité énergétique, notamment dans les domaines de la rénovation énergétique, de la décarbonation, des transports

et de la production locale d'énergie et de chaleur renouvelable. Il coordonne, par ailleurs, un groupement de commandes gaz et de services d'efficacité énergétique. Il accomplit ces missions pour le compte de ses adhérents, dans un cadre de concertation et de gouvernance consensuelle.



2 Contrôler Investir

Le contrôle des concessions est le « métier historique » du Syndicat. Le Sigeif exerce le rôle d'autorité organisatrice pour la distribution du gaz et de l'électricité. Il veille à la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires GRDF, Enedis et EDF Commerce, assurant les contrôles technique, patrimonial, comptable et financier des concessions.

La concession gaz

Le Sigeif est la plus importante concession française de distribution de gaz (189 collectivités,

pour 5,7 millions d'habitants). Le Syndicat est engagé dans une politique d'investissement ambitieuse pour la transition du gaz renouvelable. Le réseau se prépare à accueillir 100 % de gaz vert en 2050.

La concession électricité

Avec 66 communes adhérentes à la compétence électricité, le Sigeif est la troisième concession nationale d'électricité. En 2023, le réseau basse tension (BT) a progressé de plus de 40 km et celui haute tension (HTA) de plus de 45 km.

3 Moderniser Sécuriser



Depuis plus de vingt ans, le Sigeif coordonne et conduit des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de communications électroniques. Il contribue ainsi à la modernisation comme à la sécurisation des réseaux et œuvre pour un paysage urbain sans lignes ni branchements disgracieux.

Enfouissement des réseaux électriques

Depuis la création de son service maîtrise d'ouvrage, le Syndicat a enfoui 336 km de lignes aériennes BT sur son territoire.

En 2023, 15,3 km de lignes aériennes multi-réseaux ont été enfouis, représentant un investissement de 11,5 millions d'euros.

Qualité de l'éclairage public

Le Sigeif contribue à la modernisation et à la sobriété énergétique de l'éclairage public des 66 collectivités adhérent à la compétence électricité. En 2023, son concours s'est élevé à plus de 1,9 million d'euros délivrés à 49 communes.

4

Décarboner Développer



La stratégie énergie-climat de la Région Île-de-France a intégré les objectifs 100 % EnR et zéro carbone dès 2050. Dans cette perspective, le Sigeif agit avec détermination en faveur du développement des mobilités propres en Île-de-France.

Mobilité électrique

Avec 991 points de recharge en service, fin 2023, sur le territoire de 102 communes, le Sigeif est le premier réseau public de bornes de recharge en Île-de-France, hors Paris. Le Sigeif prend en charge à 100 % le déploiement du réseau avec le soutien financier de la Région Île-de-France et du programme Avenir.

Mobilité GNV/bio-GNV

Le réseau de la Sem Sigeif Mobilités compte six stations d'avitaillement en service : Bonneuil-sur-Marne (94), Gennevilliers (92), Noisy-le-Grand (93), Wissous (91), Réau (77) et Saint-Denis (93). Ces deux dernières ont été inaugurées en 2023.

Le taux d'inclusion de bio-GNV des six stations de la Sem s'élève à 80 %, très largement au-dessus de la moyenne nationale, de l'ordre de 30 %. Les équipements de la Sem permettent d'éviter la consommation de 12 millions de litres de gazole et l'émission d'environ 20 000 tonnes de CO₂ par an.



Produire Innover

5

Le Sigeif accompagne les projets locaux d'EnR, de l'idée jusqu'au financement et à la réalisation du projet en passant par les études de faisabilité, la phase de maîtrise d'œuvre.

Énergies renouvelables thermiques

Le Sigeif porte le premier Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) signé avec l'Ademe. Il favorise le développement de projets (géothermie, solaire thermique, biomasse...) sur son territoire en apportant un soutien technique et financier aux maîtres d'ouvrage. Il s'est engagé à accompagner le développement d'une vingtaine de projets pour une production de plus de 4 GWh EnR d'ici 2025.

Développement du solaire photovoltaïque

Le Sigeif poursuit le développement du solaire photovoltaïque en Île-de-France, à différentes échelles.

À la ferme solaire de Marcoussis s'ajoutent des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, et bientôt l'installation d'ombrières de parking, des projets de grande ampleur, notamment avec la Communauté d'agglomération Plaine Vallée.

Trois projets de méthanisation en Île-de-France

Le Sigeif et le Sycotm préparent la construction de l'unité Biométhanisation dans le port de Gennevilliers. D'une capacité de 50 000 tonnes de déchets par an à terme, cette unité produira 30 000 MWh de biométhane. Parallèlement, le Sigeif développe d'autres projets de méthanisation dans le Val d'Oise et en Essonne.



Les chiffres clés

CONCESSION GAZ

189
communes

5 719 099
habitants

1 145 386
clients

9 565 KM
longueur du réseau

32,1 ANS
âge moyen des
canalisations

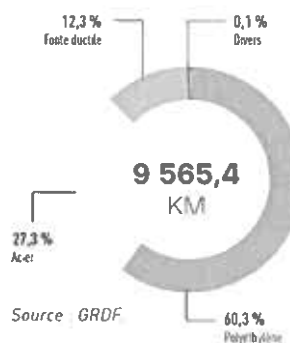
1 446 M€
valeur nette réévaluée

Investissements de GRDF :
- adaptation et
sécurisation : 47,8 M€
- développement
du réseau : 15,6 M€

La première canalisation d'Île-de-France « bio » du Sigeif

Le 23 octobre 2023, une canalisation en polyéthylène certifié biosourcée a été installée à Saint-Maur-des-Fossés (94). Cette opération traduit la volonté commune du Sigeif et de GRDF de réduire l'impact environnemental de la concession de distribution publique du gaz.

Nature et longueur du réseau de gaz



CONCESSION ÉLECTRICITÉ

66
communes

1 479 124
habitants

749 378
clients

4 045 KM
de réseau HTA

5 409 KM
de réseau BT

36,8 ANS
âge moyen des ouvrages

50,7 MIN
critère B
(temps de coupure)

1 152 M€
valeur brute des ouvrages

615 M€
valeur nette des ouvrages

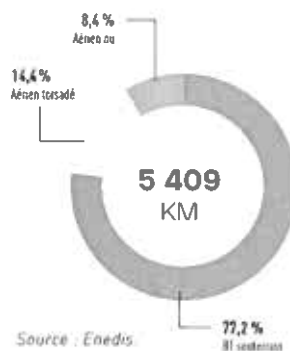
Investissements d'Enedis :
- développement du réseau :
38,5 M€
- renforcement de la qualité
du réseau, environnement
du réseau : 22,1 M€

PPI 2024-2027

Le 19 décembre 2023, le Sigeif, Enedis et EDF ont signé un second plan pluriannuel d'investissements (PPI) ainsi qu'une convention relative à l'intégration des ouvrages dans l'environnement. Ce nouveau PPI a pour ambition d'accélérer la modernisation du réseau pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. La convention a, quant à elle, pour objet l'enfouissement des lignes électriques aériennes. Ces travaux constituent un enjeu de sécurité et d'esthétique en ce qu'ils permettent d'éviter la chute des câbles tout en embellissant les paysages urbains.

Nature et longueur du réseau électrique

Basse tension





Les chiffres clés

IRVE



991 points de recharge en service

102 communes

2,4 millions d'habitants

450 000 recharges enregistrées

CEE



2 millions d'euros versés aux collectivités qui ont effectué des dépôts

CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE (CCR)



30 projets accompagnés dans le cadre du CCR

7 études de faisabilité financées

3 projets en phase travaux

GNV



6 stations publiques GNV/bio-GNV en service

12 millions de litres de gazole économisés

20 000 tonnes de CO₂ évitées par an

ACHAT GAZ



12 150 sites bénéficiaires des achats opérés par le groupement de commandes gaz du Sigeif

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



PLAN D'AIDE ET RÉNOV' SIGEIF

2,639 millions de subventions accordées aux communes adhérentes

PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIE



20 762 MWh produits par la ferme solaire de Marcoussis





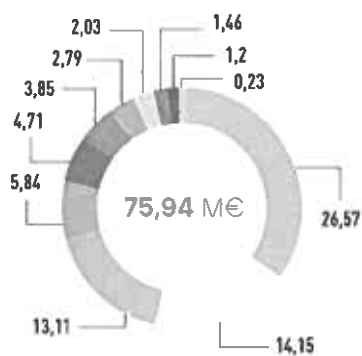
L'organisation et les moyens du Sigeif sont adaptés à ses missions de garant de la continuité et de la qualité du service public du gaz et de l'électricité. Ils lui permettent de développer, sans cesse, de nouveaux services : déploiement d'un réseau public de bornes électriques, production locale d'EnR, outils d'aide à la rénovation énergétique, groupement de commandes gaz...

Les recettes

Le Sigeif ne perçoit aucune recette fiscale. Ses ressources financières proviennent notamment des redevances versées par ses concessionnaires, dans le cadre des conventions de concession de distribution publique signées avec GRDF pour le gaz, et avec Enedis/EDF Commerce pour l'électricité. À ces redevances s'ajoutent les cotisations des membres du groupement de commandes gaz et de services d'efficacité énergétique, la récupération de frais de maîtrise d'ouvrage, les recettes d'exploitation du réseau des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et les différentes subventions versées par la Région Île-de-France, le programme Advenir et l'Ademe. L'exécution du budget 2023 fait apparaître un total de 75,94 millions d'euros de recettes (versus 64,99 en 2022).

Recettes consolidées

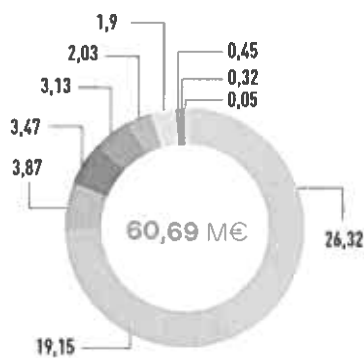
(en millions d'euros)



- TICFE
- Travaux d'enfouissement
- Excédent 2022 reporté
- Redevances de fonctionnement R1
- Excédent 2021 capitalisé
- IRVE exploitation, Advenir, Région
- Redevances d'investissement R2
- Dotation aux amortissements
- Groupement de commandes gaz
- Autres recettes
- EnR, photovoltaïque, chaleur renouvelable, efficacité énergétique

Dépenses consolidées

(en millions d'euros)



- TICFE
- Travaux d'enfouissement (réseaux BT et communications électroniques)
- IRVE
- Subventions aux communes (R2, plan d'aide...) / coopération décentralisée
- Charges de personnel
- Dotation aux amortissements
- Fonctionnement général, services supports, communication
- Dotation aux amortissements
- Contrôle concessions / groupement de commandes
- EnR, photovoltaïque, chaleur renouvelable, efficacité énergétique
- Annulation de titre

Les dépenses

Les dépenses se répartissent entre les charges liées à l'activité du Syndicat et le reversement aux communes du produit de la TICFE. Elles concernent aussi la réalisation des travaux d'enfouissement, la production d'énergie renouvelable, la pose d'IRVE et diverses subventions versées aux communes adhérentes. En 2023, le montant total des dépenses s'élevait à 60,69 millions d'euros, dont 24,47 millions d'euros ont été consacrés aux dépenses réelles d'investissement (contre 19,09 millions en 2022).

Production d'hydrogène

Le projet « Boucle territoriale 100 % hydrogène de production / distribution / consommation », porté par le Sigeif, le Siah* et le Sigidurs**, a été distingué lors de l'appel à projets « zones

* Siah | Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne.

** Sigidurs | Syndicat Mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles.

industrielles bas carbone » conduit par GRDF. Une convention de partenariat, officialisant le lancement de l'étude de faisabilité de ce projet, a été signée. Les résultats de cette étude sont attendus courant 2024.

6

Accompagner Soutenir



Le Sigeif aide ses collectivités adhérentes à mettre en œuvre leur politique énergétique locale. Le Syndicat fournit ainsi des outils adaptés et apporte un appui financier à la prise de décision ou à l'acquisition d'équipements performants.

AMI Rénov'Sigeif

En complément du plan d'aide, le Sigeif a lancé son premier appel à manifestation d'intérêt, (AMI) Rénov'Sigeif, afin d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics. Cet AMI a complété le soutien aux communes par l'octroi d'une enveloppe de deux millions d'euros. Les huit projets lauréats ont su répondre aux exigences fortes qui se traduisent par un gain énergétique moyen de 68 %, ce qui est particulièrement exemplaire.

Conseil en énergie partagé et économe de flux

Le Sigeif aide ses communes adhérentes à mettre en place une politique énergétique maîtrisée de leur patrimoine communal en mettant à leur disposition une expertise mutualisée.

ACTEE Merisier

En 2023, ce programme dont le Sigeif a été lauréat a permis à une cinquantaine de projets de bénéficier d'un financement de leurs études d'aide à la décision. Grâce à une bonification de son plan d'aide, le Sigeif a porté le soutien à hauteur de 80 %. Ce programme a pris fin en décembre 2023. Le Sigeif se portera candidat à un nouveau programme ACTEE similaire en 2024.

Achat de gaz

Le Sigeif coordonne un groupement de commandes gaz et de services d'efficacité énergétique, qui regroupe quelque 12 150 sites.

De l'ordre de 3,2 TWh annuels, la consommation de ce groupement fait du Syndicat un des premiers acheteurs publics de gaz sur le marché français. Ce groupement propose aussi à ses membres quarante-six prestations pour améliorer le patrimoine bâti, cible prioritaire de l'efficacité énergétique.

Formation

Le groupement de commandes propose des formations sur des thématiques énergétiques. Sept webinaires ou conférences ont été organisés en 2023. Neuf sessions de formation au décret éco-énergie-tertiaire, de trois demi-journées chacune, ont été menées en 2022-2023.

CEE

Le Sigeif, le Sipperec* et le Smoys** pilotent une solution commune de valorisation des certificats d'économies d'énergie. 2023 a été une année très importante en termes de volumes, la plus élevée depuis 2015. Ce dispositif commun aux trois Syndicats d'énergie permet de faire converger l'intérêt de plus de 200 collectivités adhérentes.

Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Le Syndicat accompagne ses adhérents dans le suivi de leur Plan climat-air-énergie territorial. En 2023, cinq conventions partenariales sont en cours avec les Communautés d'agglomération Plaine Vallée, Paris Vallée de la Marne et Val Paris et les Communautés de communes Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et Carnelle Pays de France.

* Sipperec | Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication.

** Smoys | Syndicat mixte Orge-Yvette-Seine.



RAPPORT
ANNUEL SYNTHÈSE
2023



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

67 bis, rue de Ménéau
75006 Paris
Téléphone - (01) 44 13 92 44

www.sigeif.fr

Sigeif - Direction de la communication

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20241205-2024-12-05-15-DE
Date de réception préfecture : 18/12/2024